

LA FORMATION CONTINUE BÉNÉFIQUE POUR VOUS?

Questions	Vrai	Faux
1 J'ai suivi un cours ou lu un livre traitant de mon secteur d'activité au cours des trois dernières années.	0	1
2 Mon secteur d'activité a évolué plus rapidement que mes connaissances depuis le début de ma carrière.	1	0
3 Mes compétences sont suffisamment à jour pour me permettre d'encadrer un stagiaire si j'en ai envie.	0	1
4 L'état de mes connaissances constituerait probablement un frein à mon employabilité si je devais trouver un nouveau	1	0
5 J'aimerais changer de poste à l'intérieur de mon secteur d'activité.	1	0
6 Je suis préoccupé par l'état de mes compétences.	1	0
7 J'aimerais diversifier mes compétences.	1	0
8 Ma candidature a plus d'une fois été refusée pour un poste parce que mes compétences étaient insuffisantes.	1	0
9 J'ai envie d'avoir plus de responsabilités ou des responsabilités différentes dans mon secteur d'activité.	1	0
10 Je m'assure de maintenir mes connaissances à jour.	0	1
11 J'aime apprendre de nouvelles choses.	1	0
12 J'aime relever des défis sur le plan intellectuel.	1	0
13 Je m'ennuie au travail.	1	0
14 Je ne me sens que partiellement satisfait de la qualité de mon travail.	1	0
15 J'aimerais avoir l'occasion d'échanger avec d'autres professionnels de mon secteur d'activité.	1	0

Comptez le nombre de « 1 » que vous avez encerclés. Plus vous en avez sélectionné, plus vous devriez retirer des bénéfices des bénéfices d'un programme de formation continue.

Analyser maintenant vos réponses. Elles vous permettront de déterminer le ou les objectifs que vous pourriez atteindre par la formation continue. Pour ce faire, encerclez dans le tableau qui suit les numéros des questions auxquelles vous avez répondu « 1 ». Si vous avez encerclé deux chiffres ou plus dans une série, l'objectif qui s'y rattache devrait être important pour vous.

Objectif recherché et questions s'y rapportant

1. Maintenir vos compétences à jour. Questions 1-2-3-6-10
2. Vous permettre d'être plus mobile sur le marché du travail. Questions 4-5-7-8-9
3. Vous stimuler. Questions 11-12-13-14-15

Si les propos qui précèdent vous ont convaincu du bien-fondé de la formation continue, il faut savoir qu'un retour en formation nécessite une bonne préparation.

Comment se préparer pour un retour en formation

Prendre la décision de suivre un programme de formation continue est une décision importante, puisque cela risque d'avoir des conséquences non seulement sur votre carrière, mais sur l'ensemble des sphères de votre vie.

En effet les répercussions pourront se faire sentir sur vos finances, votre niveau d'énergie, votre temps disponible pour la famille, les amis et les loisirs, et ainsi de suite. Il est donc important de bien réfléchir avant de prendre une telle décision afin d'en évaluer la nécessité, la pertinence et la faisabilité. Les abandons en cours de formation sont fréquents chez les adultes, et ce, en grande partie parce que le projet a été insuffisamment documenté et planifié. Certaines personnes vivent beaucoup de déception en prenant trop tard conscience que le contenu de la formation à laquelle elles se sont inscrites ne correspond pas à ce qu'elles attendaient ou que cette formation ne leur permettra pas d'obtenir le poste qu'elle convoitaient. D'autres sont contraintes d'abandonner en raison de difficultés financières ou d'une difficulté à conjuguer les exigences du travail, de la formation et de la famille. Dans tous les cas, la déception est au rendez-vous, alors qu'elle aurait souvent pu être évitée. Si la formation continue vous intéresse, nous vous proposons une démarche en trois étapes pour vous préparer :

1. La cueillette d'information.
2. L'évaluation de la faisabilité et de la pertinence du projet de formation continue.
3. La planification du projet.

N'hésitez pas à consulter un conseiller en orientation si vous éprouvez des difficultés avec une ou plusieurs des étapes proposées. Ces professionnels sont spécialement formés pour vous accompagner dans vos projets de formation et de gestion de carrière.

Où trouver un conseiller en orientation :

<http://www.occoppq.qc.ca>

Conseillers en orientation et en gestion de carrière :

<http://www.brissonlegris.qc.ca>

1. La cueillette d'information

Votre projet de formation continue débutera par la cueillette d'information. Les premières données à recueillir seront celles qui vous touchent de près. Vous devrez ainsi clarifier vos intérêts, vos objectifs et votre niveau de motivation relativement à la poursuite d'un programme de formation.

Vous saurez que vous avez complété cette partie quand vous pourrez répondre aux questions suivantes :

- Quels sont mes objectifs et mes attentes concernant un programme de formation continue?
- Quelles compétences ou connaissances ai-je envie d'acquérir ou de bonifier?
- Quel est mon niveau de motivation (de 0 à 10) pour un retour en formation?

La cueillette d'information devra également toucher aux cours disponibles. Répondre aux questions suivantes facilitera vos recherches. Pour vous y aider, consultez les sites Internet et les livres suggérés dans l'encadré, qui présente les différents types programmes de formation, et n'hésitez pas à communiquer avec les responsables de programmes pour des informations supplémentaires.

- Quelles sont les formations disponibles dans le secteur d'activité qui m'intéresse?
- Quelle est la durée de ces formations?
- Quelles sont les dates d'inscription et de début des cours?
- Quel est le coût de ces formations?
- Quel est le contenu de ces formations?
- Quel est le nombre d'heures d'étude requises à la maison?
- Quels sont les préalables pour pouvoir m'inscrire?
- Quel est le niveau de difficulté des compétences à acquérir?
- Quel est le lieu de formation?
- Est-ce que cette formation est reconnue (par les employeurs, le ministère de l'Éducation, une association professionnelle, etc.)?
- Est-ce que les formateurs ont l'expertise et la crédibilité requise?
- Quels sont les modes d'enseignement (ateliers, conférences, formation à distance, cours magistraux, cours pratiques, formation en cours d'emploi, etc.)?
- Quelles sont les modalités de la formation offerte (cours de jour, de soir, à temps plein, à temps partiel, etc.)?

2- L'évaluation de la faisabilité et de la pertinence du projet de formation continue

Lorsque vous aurez complété la cueillette d'information, vous serez à même d'évaluer la faisabilité et la pertinence de votre projet, ce qui constitue la deuxième étape de la démarche proposée. Cette étape devrait permettre de cibler les difficultés potentielles, de réfléchir à vos zones d'inconfort et au manque de cohérence entre vos objectifs et le contenu de la formation envisagée...

A- Dans un premier temps, vous devrez évaluer les éléments de votre cueillette d'information. Les questions suivantes pourraient vous y aider :

- Quelle formation me semble la plus intéressante? (N'hésitez pas à demander les conseils d'experts dans le secteur pour valider votre perception.)
- Est-ce que cette formation me permettra d'atteindre mes objectifs professionnels (postes, tâches ou responsabilité)? (N'hésitez pas à consulter des employeurs et les responsables des programmes pour connaître leur appréciation de cette formation en lien avec vos objectifs de carrière.)
- Est-ce que le rapport contenu-coût me semble acceptable?
- Est-ce que j'ai les moyens de payer la formation? (Consultez la section sur le financement de votre projet de formation avant de vous positionner.)
- Est-ce que le niveau de difficulté m'apparaît adapté à mes connaissances et capacités actuelles (ni trop élevé ni trop faible)?
- Est-ce que le mode d'enseignement et les modalités de formation me conviennent?
- Est-ce que je crois avoir la discipline requise pour compléter le programme en tenant compte de la durée, des heures d'étude requises et des modalités de la formation?
- Est-ce que je satisfais aux conditions d'admission?
- Est-ce que certaines parties de la formation me semblent inintéressantes ou non appropriées à ma situation et à mes besoins?
- Quelles sont les autres difficultés à envisager concernant la poursuite de mes études?

B- Dans un deuxième temps, vous devrez déterminer si votre projet de retour en formation est cohérent avec vos objectifs dans les autres sphères de votre vie : vos finances, vos loisirs, votre santé, vos relations familiales, etc. Répondez aux questions qui suivent :

- Quels aspects de ma vie et de mes objectifs de vie seront influencés par mon retour en formation?
- Est-ce que ces éléments remettent en question ma motivation ou le réalisme de mon retour en formation?
- Est-ce que j'ai besoin du soutien de certaines personnes (encouragements, partage de tâches, soutien financier, etc.) et est-ce que ce soutien m'est accessible?

3- La planification du projet

Enfin, effectuer un retour en formation nécessite une bonne planification, laquelle vous permettra de prévoir et de résoudre en partie les difficultés avant qu'elles ne se présentent.

A- PLANIFIEZ LA GESTION DE VOTRE TEMPS

- Laissez tomber certaines tâches ou activités non essentielles.
- Si c'est financièrement possible, demandez de l'aide pour l'entretien de la maison (femme de ménage, déneigement, entretien paysager).
- Partagez certaines de vos tâches avec votre conjoint et vos enfants. Faites en un projet familial sollicitant la collaboration spéciale de vos êtres chers.
- Vérifiez auprès de votre employeur si vous pouvez utiliser une partie de votre temps de travail pour vos études. Avec l'accord de votre employeur, vous pourriez déléguer certaines tâches à vos collègues.
- Limitez les déplacements inutiles ou non profitables. Si votre temps est compté, rappelez-vous que les transports en commun vous permettent de lire vos notes pendant le trajet sans vous fatiguer dans la circulation.
- Faites-vous un horaire incluant des plages de temps pour vos études. Soyez réaliste, sinon l'exercice est inutile. Cet horaire devrait vous permettre de constater combien d'heures par semaine vous disposez pour les études. Ce constat facilitera l'évaluation de la faisabilité de votre projet. Les options de formation à temps partiel, en soirée ou à distance peuvent être dans certains cas avantageuses.
- Évitez de procrastiner et faites tout de suite ce qui peut l'être. Cette façon de faire est stimulante : vous vous sentirez efficace et aurez moins l'impression d'être écrasé sous le poids des mille et une choses que vous ne devez surtout pas oublier de faire.
- Consignez les tâches à effectuer par écrit. Un bon agenda pourrait s'avérer être un ami utile.

B- PLANIFIEZ VOS FINANCES

- Prenez connaissance de l'aide financière dont vous disposez (consultez la section sur le financement de votre projet de formation).
- Faites un budget, cela pourrait vous éviter de fâcheuses surprises.
- Le fait de quitter complètement le travail pour étudier n'est peut-être pas réaliste sur le plan financier. Privilégiez donc un mode d'enseignement (jour, soir, temps partiel) compatible avec vos obligations financières.

C- PLANIFIEZ VOTRE RÉUSSITE

- Dressez la liste des difficultés auxquelles vous prévoyez faire face (difficulté en orthographe, méconnaissance des logiciels, difficulté à gérer le stress des examens, etc.).
- Prenez ensuite connaissance des outils qui sont mis à votre disposition. Certains établissements d'enseignement offrent effectivement de l'aide aux études (problèmes de planification et d'organisation, stress aux examens, préparation des exposés oraux, anxiété de performance, méthode d'études, prise de notes efficace, etc.) Profitez-en! Suivre par exemple un cours de français ou d'informatique avant de commencer votre formation pourrait faciliter vos études.
- Prévoyez du temps de repos pour vous ressourcer.
- Investissez-vous dans des mandats qui mettront vos nouvelles compétences à contribution et en valeur. Cela devrait vous permettre de converser votre motivation en cours de formation en constatant leur valeur ajoutée.
- Prenez le temps de savourer vos accomplissements et le plaisir que vous ressentez à détenir de nouvelles connaissances.
-

La reconnaissance des acquis

La formation continue peut également inclure la possibilité de faire reconnaître vos acquis actuels. Peu de gens savent qu'il est possible d'obtenir une reconnaissance officielle de ses acquis (bulletin, relevé de notes et diplôme) du ministère de l'Éducation à partir d'une expérience de travail. La reconnaissance des acquis pourrait aussi vous permettre de diminuer la durée d'un programme de formation, puisque certains cours vous seront reconnus sur la base des compétences développées en emploi.

Sachez par ailleurs que la reconnaissance des acquis peut se faire à différents niveaux d'études (professionnel, collégial, universitaire). Si vous souhaitez faire reconnaître vos acquis, vous serez responsable de rassembler les documents et l'information qui permettront à l'établissement de statuer sur la correspondance entre vos connaissances et celles devant être acquises en formation.

Communiquez directement avec les établissements d'enseignement pour connaître leur politique en matière de reconnaissance des acquis. Les exigences et le fonctionnement pourraient effectivement être bien différents d'un établissement à l'autre.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter le directeur des études.

Effectuer un retour en formation à votre âge?

Si vous êtes actuellement dans la deuxième moitié de votre vie professionnelle, vous avez peut-être l'impression que la formation continue ne s'adresse pas à vous. Détrompez-vous!

Il n'est jamais trop tard pour apprendre et même changer de poste ou d'employeur. Quel que soit votre âge, vous êtes en droit d'aimer votre travail, d'y trouver un sens et de souhaiter du changement si ce n'est pas le cas. De plus, le fait de bonifier vos connaissances et de vous assurer que vos compétences demeurent compétitives vous permet d'être mobile sur le marché de l'emploi, ce qui est particulièrement rassurant dans le cas d'une mise à pied à la suite d'une restructuration ou d'une fermeture d'entreprise, par exemple. Avoir un projet de formation continue procure également stimulation et dynamisme ce qui peut parfois faire défaut dans la deuxième moitié de votre carrière, spécialement si vous faites le même travail depuis de nombreuses années. Enfin le fait d'avoir pris de l'âge ne vous dégage pas de votre responsabilité d'être une valeur ajoutée pour votre employeur. Si ce n'est pas le cas, vous n'êtes pas à l'abri d'une mauvaise évaluation, d'une rétrogradation ou d'une mise à pied.

Par ailleurs, on l'a dit et redit, le marché du travail souffrira d'importantes pénurie de main-d'œuvre dans les prochaines années en raison du vieillissement de la population. Comme les travailleurs expérimentés deviendront une denrée rare, les travailleurs plus âgés sont et seront recherchés. Statistique Canada mentionnait récemment que près de 50% des emplois créés en 2003 au Canada avaient été comblés par le 35 ans et plus. Si vous croyiez que vous n'étiez plus en mesure d'avancer à l'intérieur de celle-ci en raison de votre âge, vous devriez revoir votre perception. Il est toutefois préférable que vous vous assuriez de maintenir vos compétences à jour pour pouvoir bénéficier des possibilités d'emploi que créera la pénurie de main-d'œuvre. D'autant plus que cette pénurie, jumelée à de la formation continue, pourrait vous donner accès à des postes que vous jugez actuellement hors de votre portée.

Enfin, l'effet de rareté que créera la pénurie de main-d'œuvre pourrait modifier l'âge moyen de la retraite et les options offertes aux travailleurs. En effet, le gouvernement et les employeurs organisent actuellement des comités de travail sur le sujet afin de trouver des moyens de favoriser le maintien en emploi des travailleurs, par exemple le fait de travailler à temps partiel pendant la retraite. Différentes mesures incitatives pourraient donc vous être offertes dans les années à venir, et certaines pourraient vous sembler bien alléchantes! Dans ce contexte, la formation continue pourrait être tout à fait pertinente afin de maintenir vos compétences à jour jusqu'à la toute fin de votre vie professionnelle et de diversifier vos responsabilités.

Pour connaître la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue (Apprendre tout au long de la vie) du ministère de l'Éducation, consultez le site suivant : http://www.meq.gouv.ca/REFORME/formation_con/annexe1.htm

Le financement de votre projet de formation

Si la motivation ne vous fait pas défaut, mais que les finances ne sont pas au rendez-vous, prenez connaissance de l'aide financière dont vous pourriez bénéficier...

- La section « Financement » du site de Ciblétudes donne accès à de l'information très pertinente, notamment à un outil sur la planification financière des études. Vous y trouverez également des renseignements sur les subventions, les prêts bancaires, les bourses et plus encore.

<http://www.canlearn.ca/>

- Voici un moteur de recherche fort intéressant pour trouver les bourses auxquelles vous pourriez être admissible.

<http://www.boursetudes.com/>

- L'aide financière aux études du ministère de L'Éducation offre maintenant de l'aide pour les étudiants à temps partiel. Sur ce site, vous trouverez un logiciel de calcul pour évaluer les montants auxquels vous pourriez avoir droit.

<http://www.afe.gouv.qc.ca/>

- Si vous êtes le rentier d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et un résident du Canada, le régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) de l'Agence du revenu du Canada vous permet de retirer jusqu'à 10000\$ par année civile de votre REER pour financer votre formation ou vos études à temps plein, ou celles de votre époux ou conjoint de fait. Le retrait maximal qu'evous pouvez effectuer au total est de 20000\$

<http://www.cra-adrc.gc.ca/tax/individuals/topics/rrsp/withdrawals/>

- Vous pourriez bénéficier de l'aide financière d'Emploi-Québec par le biais de ses services aux individus ou aux entreprises.

<http://emploiQuebec.net/francais/individus/index.htm>

Pour trouver le Centre local d'emploi le plus près de chez vous, cliquez sur :

<http://emploiQuebec.net/francais/individus/services/index.htm>

- Il est aussi possible que votre retour en formation se fasse sans frais ou à très peu de frais avec l'aide de votre employeur. Plusieurs entreprises proposent effectivement un programme de perfectionnement à leur employés. Communiquez avec le département des ressources humaines de votre entreprise pour connaître les possibilités s'offrant à vous.

Pour tout savoir sur la loi du 1%, cliquez sur :

<http://emploiQuebec.net/francais/entreprises/loiformation/index.htm>

- Le programme Développement des compétences du gouvernement du Canada pourrait également vous permettre de vous perfectionner en obtenant de l'aide financière. <http://www.rhdcc.gc.ca/fr/passerelle/particuliers/groupement/fa.shtml>

- Une autre option consiste à contracter un prêt auprès d'une institution financière. Consultez votre institution pour obtenir de l'information à cet effet.